

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MESURES ET PLAN DE GESTION

DÉCISION N° DM-23-302 EN DATE DU 26 JUILLET 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-180 en date du 19 avril 2022 déléguant Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire, dans les fonctions relatives à la démocratie participative, la vie des quartiers et la vie associative.

CONSIDÉRANT la demande de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS) et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des Transports (DRIEAT) du Val-de-Marne, demandant à la Région Ile-de-France et à la Commune de Vincennes, de réaliser conjointement sur les parcelles H212, H213 et H214 occupées par un lycée et un gymnase, un plan de gestion des différents milieux ;

CONSIDÉRANT que la Région Ile-de-France a déjà missionné la société EODD pour des études préalables et que le plan de gestion s'inscrit dans la continuité de celles-ci ;

CONSIDÉRANT que ce plan de gestion doit être mené conjointement par la région et la commune pour la recevabilité et la fiabilité de celui-ci ;

CONSIDERANT que des mesures d'air et d'eau potable sont nécessaires pour la réalisation de ce plan de gestion ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société EODD dont le siège social se situe 171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne, un marché de prestations de services pour la réalisation de mesures d'air et d'eau potable et l'élaboration d'un plan de gestion, pour un montant de 26 800 € ht.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjointe au maire chargée de la démocratie participative, de la vie des quartiers et de la vie associative,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230726-Imc1H11081H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/07/2023

Date de Publication : 26/07/2023